



Dotation d'écoles en mobiliers scolaires sur fonds FADeC © Coopération suisse au Bénin

Programme

Durée : 2016 – 2028

Budget : CHF 25'000'000

soit env. 16,5 milliards FCFA

Phase actuelle

Durée : 2020 – 2023

Budget : CHF 9'650'000

soit env. 6,3 milliards FCFA

Partenaires/Acteurs

Secrétariat Permanent (SP) de la Commission des Finances Locales (CONAFIL) / Services techniques du Ministère des Finances : Inspection Générale des Finances (IGF) et Inspection Général des Affaires Administratives (IGAA) / Communes et leurs intercommunalités.

Zone d'intervention

Couverture nationale

Citation

«Grâce au financement du FADeC, pour la construction des hangars de vente de produits agricoles et des boutiques de vente de denrées alimentaires sur nos marchés, nos populations mènent leurs activités économiques à l'abri du soleil et de la pluie ».

Chef d'arrondissement

Augmenter le budget des communes pour réduire la pauvreté

Selon les recommandations de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le taux de transfert des ressources financières de l'Etat en faveur des communes devrait être de 15%. Au Bénin, ce taux est encore inférieure à 5% (contre 2.5% en 2011).

Premier bailleur à avoir contribué au Fonds d'Appui au Développement des communes (FADeC) non-affecté en 2009, la Suisse poursuit depuis son appui aux dotations du FADeC, ensemble avec les autres partenaires techniques et financiers.

L'objectif est de donner aux communes des moyens pour améliorer l'accès des populations aux services de base et de valoriser leurs potentialités économiques, et à terme, de réduire le niveau de pauvreté.

La Suisse offre également un appui institutionnel aux structures en charge du pilotage du fonds pour l'accompagnement des communes. Le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Finances Publiques (CONAFIL) bénéficie aussi de l'expertise pour conduire des réflexions stratégiques en matière de finances locales, et les structure de contrôle du Ministère des Finances (Inspection Générale des Finances et IGAA) sont renforcées afin de pérenniser les activités d'audit des fonds FADeC.

A travers son dialogue politique, la Suisse entend participer à la contribution croissante du budget général de l'Etat au financement des communes, et d'amener le gouvernement à rendre opérationnels les guichets du FADeC dans certains de ses domaines d'intervention stratégique (alphabétisation, intercommunalité, infrastructures économiques et marchandes).